

PROGRAMME DE LA FORMATION

Déterminer la résidence fiscale

Quiz d'évaluation des connaissances

- > Notion de domicile fiscal en droit interne français
- > Définition de la résidence fiscale
- > Déterminer la résidence fiscale : existe-t-il une convention fiscale ?
- > Conséquence de la résidence fiscale
 - obligations déclaratives dans le pays d'accueil et de départ
 - obligations de paiement des impôts sur le revenu, sur la fortune, sur les successions et les donations dans les deux pays (le cas échéant)

Exercices pratiques

Transfert de la résidence fiscale hors de France

- > Quelles formalités accomplir avant le départ depuis la suppression du quitus fiscal ?
 - déclaration des revenus N°2042 et N°2042 NR

Exercice pratique

- > Dans quel cas est-on imposable en France ?
- > Cas spécifique des salariés non-résidents fiscaux de France : déclaration de la retenue à la source N°2494
- > Comment sera calculé l'impôt ?

Application pratique

- > Quelles déclarations souscrire ?
- > Conséquences dans le pays d'accueil
- > Retour définitif en France
- > Calcul de l'impôt réel dans le pays d'accueil : quelle optimisation fiscale ? Utiliser tous les atouts de la loi interne du pays d'accueil
- > Impact du calcul de l'impôt sur le calcul de la rémunération brute : lien avec le Compensation and Benefits

Résidence fiscale en France et activité exercée hors de France

- > Revenus de source étrangère : déclaration des revenus encaissés à l'étranger N°2047
- > Nouvel article 81AI et II du CGI : atténuation de la double imposition
 - exonérations totales
 - exonérations partielles
 - cas des missions temporaires
- > Cas spécifique des frontaliers
- > Comment déclarer les revenus ?

Rôle de l'employeur dans les impôts du salarié

- > Pourquoi l'employeur intervient-il dans les impôts de ses salariés ?
- > Obligation d'information vis-à-vis des salariés en mobilité internationale
- > Compensation fiscale
 - "tax equalization" : l'égalisation fiscale
 - "tax protection" : la protection fiscale

Quiz et test d'auto-évaluation permettant d'apprécier la validation de ses acquis

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Un panorama complet de la fiscalité des expatriés et de ses incidences sur le coût des mobilités internationales pour l'entreprise
- Quiz d'évaluation des compétences en début de formation
- Quiz de validation des acquis en fin de formation

 **DURÉE 3 jours**

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la fiscalité internationale des expatriés.
- Déterminer la résidence fiscale et anticiper les cas de double résidence.
- Identifier les obligations de l'employeur.
- Sensibiliser les expatriés à leurs obligations fiscales.
- Mettre en place une procédure de compensation fiscale.

VOUS ÊTES

Responsables et collaborateurs en charge de la gestion de la mobilité internationale, DRH, responsables RH/personnel/paie des expatriés, responsable compensation & benefits

LIEU ET DATES 2011

Paris Montparnasse
13 au 15 octobre 2010
9 au 11 février 2011
27 au 29 avril 2011

PRIX 1 695 € H.T. - Réf : 02EXFI

Le tarif comprend le support de formation et l'accès en ligne personnalisé à des documents supplémentaires

Pour aller plus loin, choisissez le Module Expert

EXPATRIATION - PERFECTIONNEMENT

- Gestion des expatriés - Perfectionnement
- Fiscalité des expatriés

DURÉE : 3 + 3 jours

CODE : GEX2+EXFI

PRIX : 3 390 € H.T. > 2 890 € H.T.